UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ÉTUDE

SUR LE

LIVRE DU PROPHÈTE HABACUC.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le décembre 1862, à heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

AUGUSTE BRUNET

D'AIGUESVIVES (GARD).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS,

1862.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

A MES PARENTS.

A MES AMIS.

A. BRUNET.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻.
RICHARD.
FRITZ.
JUNG ✻.
REUSS ✻.
SCHMIDT.
} Professeurs de la Faculté.

M. REUSS, Président de la soutenance.

MM. REUSS,
RICHARD,
BRUCH,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

Avant-Propos.

Sous le titre d'*Étude sur le livre du prophète Habacuc*, nous offrons un travail plus modeste que pompeux, plus simple que savant. Aussi n'est-ce qu'avec une certaine hésitation que nous le produisons ; mais, comme pour faire une étude approfondie du livre du prophète Habacuc, il faudrait posséder l'hébreu d'abord, et ensuite la langue allemande d'une façon plus complète que nous ne les possédons en réalité, nous comptons beaucoup sur la bienveillance des lecteurs.

Notre essai comprendra deux parties : 1° une introduction; 2° une traduction et un commentaire. La première de ces parties traitera des prophètes en général, en guise d'introduction à notre introduction; puis du livre du prophète Habacuc; ensuite de l'auteur, et enfin, en façon d'appendice, des Chaldéens et de la Chaldée.

La seconde n'aura pas d'autres divisions que celles que nous en avons données dans le titre général; remarquons seulement que le commentaire n'a nullement la prétention de se donner pour scientifique.

Peut-être encore, réduit en ces limites, serons-nous taxé d'imprudent; mais comme c'est moins notre opinion propre que nous nous proposons de formuler ici, que de faire un choix entre les avis d'hommes experts

en pareille matière, et que nous n'émettrons le nôtre qu'après l'avoir plus d'une fois contrôlé; peut-être sera-t-on moins sévère à notre égard.

Nous avons parlé d'experts. Quels sont-ils ces experts que nous avons ou consultés ou mis à profit? Question qui trouve naturellement ici sa place, et à laquelle nous nous empressons de répondre pour ne pas avoir à y revenir constamment dans le courant de ce mémoire.

Ces autorités que nous avons compulsées ou rencontrées çà et là, ce sont :

Abarbanel : Commentaire traduit en latin. Préface aux douze petits prophètes dans la Bible de Cahen.

Allioli : Commentaire traduit par l'abbé Ginarey (1854).

Bullet : Réponses critiques (Besançon 1819).

Cahen : Traduction et commentaire de la Bible.

Don Calmet : Préface et commentaire.

Delitzsch : Der Prophet Habakuk ausgelegt.

Eichhorn : Einleitung in's Alte Testament.

Ewald : Histoire dn peuple d'Israël (1851-1852). Commentaire sur les petits prophètes (Stuttg. 1840).

Guevara (*Don Antonio de*) : Commentaire (imprimé pour la première fois à Madrid 1585) sur Habacuc.

Glaire : La sainte Bible avec notes. Introduction à l'Écriture sainte.

Hävernick : Handbuch der histor. Kritik. Einleitung in das Alte Testament (1839).

Herder : Génie de la poésie hébraïque (1782).

Hitzig : Les douze petits prophètes, Commentaire; Leipzig 1838.

Horst : Die Visionen Habakuk's neu übersetzt mit historischen und exegetisch-kritischen Anmerkungen, 1796.

Jæger : De ordine proph. minorum (1828).

Jahn : Introduction à l'Ancien Testament.

Justi : Habakuk neu übersetzt und erläutert (Leipz. 1821).

Maurer : Commentaire grammatical (Leipzig 1835).

Pagninus : Interpretatio latina bibliæ hebr. (1609).

M. Nicolas : Études bibliques.

Rosenmüller : Scholies sur l'Anc. Testam. (Leipz. 1827).

Reuss : Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique.

Tan'haim de Jérusalem : Commentaire sur Habacuc.

Cela dit, entrons en matière.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552714_0103

ÉTUDE

SUR LE

LIVRE DU PROPHÈTE HABACUC.

« La vraie religion enseigne nos devoirs. »
(Pascal.)

PREMIÈRE PARTIE.

Introduction.

I.

DES PROPHÈTES.

S'il est vrai que la Bible contient plus d'éloquence, plus de vérité, plus de morale, plus de richesses poétiques, en un mot plus de beautés en tous genres qu'on n'en pourrait trouver dans tous les livres ensemble en quelque langue et en quelque siècle qu'ils aient été écrits, ainsi que le disait à l'avant-dernier siècle sir William Jones, président de la Société asiatique de Calcutta, il est tout aussi vrai que parmi tous les débris de la littérature hébraïque les écrits des prophètes doivent le plus exciter notre intérêt et notre admiration. Il y aurait ici bien long à dire; mais cela ne rentrant pas dans le cadre que nous nous sommes tracé, laissons de côté les ouvrages littéraires, pour ne parler que des hommes qui les ont écrits, ces hommes étant considérés dans leur divine mission. Une telle esquisse, indispensable à nos yeux, ne sortira pas de

notre sujet, elle le préparera au contraire et servira à éclaircir certains passages du livre que nous allons étudier.

Pour bien comprendre l'œuvre des prophètes[1], reprenons les choses d'un peu haut. Si nous jetons un regard scrutateur et profond sur l'histoire des Hébreux, elle peut être considérée comme celle de la lutte entre deux conceptions de Dieu : l'une Élohiste et l'autre Jéhoviste, des noms Élohim et Jéhovah, désignant le premier le Dieu protecteur des patriarches, le second le Dieu existant par lui-même, dont l'idée remonte à Moïse. Celui-ci étant mort, sa belle théorie à la fois religieuse, civile et morale, fut repoussée, et pendant bien longtemps méconnue. Elle ne pénétra chez la masse du peuple que grâce à la persévérance, au dévouement, à l'enthousiasme des prophètes qui sauvèrent du naufrage, pour les implanter dans la maison de Jacob, les principes du spiritualisme religieux. Les prophètes, successeurs de Moïse, peuvent donc être considérés comme les avocats et les gardiens du Jéhovisme; mais comment ceux-ci s'y prennent-ils? comment enseignent-ils et qu'enseignent-ils?

Ils partent de l'idée de la théocratie, et, jusqu'à la grande transformation après l'exil, leur prédication n'a d'autre thème que le seizième chapitre du Lévitique. Cependant, la protection de Jéhovah dépendant de la fidélité du peuple au pacte fondamental traité après la sortie d'Égypte, ils en tirent des idées morales et enseignent la justice et la bienveillance; et pour sanction de la loi morale ils annoncent des biens et des maux

[1] Nous n'avons fait ici que résumer MM. Reuss, Nicolas et Kayser.

qui, dans le temps présent, seront l'apanage de la nation. (Ce langage était le seul qui convînt alors, dans l'ignorance où l'on était quant à la nature de l'âme et sa permanence.)

Ajoutons encore un élément, la repentance, et nous aurons la prédication prophétique. On le voit, ce qui domine chez les prophètes, jugeant tout au point de vue religieux, c'est l'idée de la justice distributive; ils expriment cette éternelle vérité que la vertu et la perversité n'auront pas même sort, et toujours leurs promesses et leurs menaces sont conditionnelles, car la conduite changée fera que la prophétie, tendre ou sévère, ne s'accomplira pas.

Il y a des nuances dans le prophétisme, nuances qui varient avec les révolutions politiques. C'est ainsi que d'Esaïe à la captivité les prophètes entendent le Jéhovisme dans un sens inconnu à l'âge précédent; ils insistent d'avantage sur la repentance, représentent en des accents plus pathétiques l'ingratitude envers un Dieu qui a multiplié ses bienfaits depuis l'Égypte, peignent en traits plus enflammés la grandeur de Jéhovah, inspirent un plus grand amour du bien et une plus grande horreur du mal, et enfin battent en brèche le formalisme.

C'est encore ainsi qu'à partir de la ruine du royaume d'Israël le prophétisme subit en Juda, où seulement il s'exerça d'une manière suivie depuis le huitième siècle avant Jésus-Christ, une transformation profonde; il relève la conscience, tance les juges prévaricateurs, les grands avides, insolents et cruels, condamne l'égoïsme et tonne contre les idoles du cœur, auxquelles on sacrifie tout. Ici Jéhovah n'est plus un roi, c'est un chef spirituel.

Nous verrons que ce prophétisme est celui d'Habacuc, et cela dans l'étude directe de son livre, étude que nous abordons à l'instant.

II.

DU LIVRE DU PROPHÈTE HABACUC.

Son rang. — Quel rang assignerons-nous au livre du prophète Habacuc? D'abord réunis en un seul livre, les douze petits prophètes, on le sait, ne furent séparés que plus tard; de là vinrent diverses manières de les classer. Mais les trois que nous possédons, bien que différentes l'une de l'autre, s'accordent à donner à Habacuc le huitième rang, ainsi qu'on peut le voir ci-dessous [1].

Authenticité. — La question d'authenticité ne se pose pas pour Habacuc; en effet, de tout temps on s'est accordé à reconnaître notre livre comme étant de l'auteur auquel l'épigraphe du v. 1 du chap. Ier, et le v. 2

[1] Voy. Jæger : *Classification des 12 petits prophètes :*

1) d'après le texte hébreu.	2) d'après la LXX.	3) d'après la chronologie.	
1. Osée.	—	Joël	environ 800.
2. Joël.	Amos.	Jonas	— 800.
3. Amos.	Michée.	Amos	— 790.
4. Abdias.	Joël.	Osée	— 785.
5. Jonas.	Abdias.	Michée	— 725.
6. Michée.	Jonas.	Nahum	— 710.
7. Nahum.	—	Sophonie	— 640.
8. Habacuc.	—	Habacuc	— 605.
9. Sophonie.	—	Abdias	— 570.
10. Aggée.	—	—	— 520.
11. Zacharie.	—	—	— —
12. Malachie.	—	—	— 440.

du chap. II l'attribuent. Quand l'Église tout entière n'a pas douté, comment douterions-nous?

Canonicité. — La question de canonicité se rattache à la précédente, à laquelle elle apporte une réponse affirmative. En effet, comment aurait-on introduit dans le canon un ouvrage dont on n'aurait pas reconnu l'authenticité! Revenons à la question : la canonicité d'Habacuc a été admise par les Juifs d'abord et ensuite par les anciens Pères. Il est vrai, les auteurs que nous pouvons consulter ne nomment pas tous notre livre, mais ils parlent de douze petits prophètes, et ce nombre ne peut être obtenu qu'en rangeant Habacuc parmi eux. (Voir le cours de M. Segond : *Histoire du canon* aux articles *canon juif*, *canon d'Origène*, *canon de saint Jérôme* etc.)

A ces témoignages viennent s'en joindre d'autres postérieurs; nous voulons parler de ceux de la synagogue et de l'Église chrétienne. Les rabbins, en effet, ont accepté et acceptent encore le livre d'Habacuc comme canonique; les docteurs chrétiens l'ont aussi reçu comme tel, et pour ne parler que des apôtres, ils devaient sans doute être du même avis, car ils en citent certains passages, soit avec la formule *ὡς γεγραπται*, soit sans elle ; ainsi la prédiction dont parle saint Paul (Act. XIII, 40, 41) est le v. 5 du chap. I^er^ d'Habacuc, et les épîtres du plus grand des apôtres (Rom. I, 17; Gal. III, 2; Héb. X, 38) renferment par trois fois la sentence d'Habacuc, II, 4 ; צַדִּיק etc...

Inutile de nous arrêter plus longtemps à cette question que nous résolvons affirmativement. Passons à une autre : Du contenu.

Contenu et Plan. — Quel est le contenu de notre

livre et quel en est le plan ? Le livre se compose de trois parties, correspondant chacune à un chapitre; 1° il débute par des plaintes sur les désordres du royaume de Juda ; il donne ensuite la description des Chaldéens qui viendront détruire ce royaume; viennent enfin de nouvelles plaintes. (C'est la matière du Ier chap.) 2° Il fait connaître en second lieu, les promesses de Jéhovah (chap. II); 3° et enfin il célèbre le Tout-Puissant dans une hymne sainte (chap. III).

Caractères du Livre. — Demandons-nous maintenant quel est le fond même qui se cache dans les différentes parties que nous venons de distinguer, et tâchons de démêler quelques-uns des caractères de l'œuvre de notre prophète.

1° Et d'abord cette œuvre s'annonce comme étant d'un homme honoré des révélations divines (I, 1 ; II, 2).

2° Elle est essentiellement prophétique, c'est-à-dire qu'elle contient tous les éléments de la prophétie. « Dieu enverra un peuple farouche pour punir les descendants de Jacob qui se sont corrompus. » « Les Chaldéens, emportés par leur ambition, se laissant aller à un orgueil incommensurable, le jugement de Dieu les atteindra eux à leur tour. »

3° Elle est éminemment nationale; en effet, aucune puissance, nous dit-elle, n'est capable de détruire l'alliance que Jéhovah a contractée avec son peuple; sans doute, des douleurs et des souffrances s'appesantiront sur les élus de Dieu, mais en fin de compte leur délivrance sera complète.

4° Elle enseigne la justice distributive ; à chacun la peine ou la récompense qu'il a méritée.

5° Elle exhorte à la résignation ; le jour de la tribu-

lation sera terrible, et cependant le prophète l'attend avec une humble soumission.

6° Elle recommande la foi, c'est-à-dire une entière confiance en Dieu, confiance dont le prophète lui-même donne l'exemple quand il s'écrie : « Nous ne mourrons pas, ô mon Dieu. »

On le comprend donc, cette œuvre n'est point une simple prédiction, puisque cette prédiction n'a pas seulement pour but de dévoiler l'avenir, mais avant tout celui de ramener Juda à la piété d'une part, et de l'autre à la moralité : deux buts qui rentrent l'un dans l'autre et qui sont étroitement unis. Et ne le voit-on pas! Si d'un côté, dans la première partie de la prophétie, Habacuc s'élève contre les débordements de Juda et montre l'éternelle justice de Dieu prête à s'appesantir sur son peuple injuste et corrompu, dans la seconde, il insiste surtout sur l'idée religieuse que Dieu jugera les impies. Il y a plus, l'idée religieuse se trouve même dans la partie de la prophétie dirigée contre la dépravation des Juifs; car, après tout, c'est à Dieu que le prophète demande de faire cesser un pareil état de choses, considérant Jéhovah comme le législateur suprême et le juge souverain de son peuple.

Il y a donc deux éléments principaux dans le livre d'Habacuc, un élément religieux et un élément moral; ces éléments se confondent et constituent le prophétisme, tel que nous l'avons résumé. Ainsi nous finissons par où nous avons commencé!

Nous venons de considérer le livre d'Habacuc en tant qu'œuvre prophétique; mais il n'est pas rien que cela, il est encore l'écrit d'un citoyen soupirant après l'indépendance nationale. Ne respire-t-il pas un grand

amour pour son pays? Ne trahit-il pas, en effet, un cœur brûlant de ce feu sacré qu'on appelle le patriotisme? Mais qu'est-ce donc que cet homme transporté par son imagination au milieu des scènes émouvantes de la misère publique, voyant l'ennemi détruire le temple et ruiner sa chère patrie, en proie alors à une fiévreuse incertitude, éclatant en questions pressantes, et laissant enfin déborder toute sa joie quand il entrevoit le jour de la délivrance.

Reste à parler de notre livre au point de vue de la poésie, car il y a beaucoup de poésie dans ce livre. Mais c'est là un terme bien vague assurément, il conviendrait de préciser davantage. A quel genre appartient donc cette poésie?

L'expression n'est point assez douce pour qu'on puisse dire que c'est une élégie; c'est plutôt l'orage des sentiments, comme dans l'ode, genre qui, d'ailleurs, au dire de M. le professeur Nicolas, est bien celui de la prophétie réelle[1].

Sur ce : arrêtons-nous un instant à voir ce que disent quelques critiques sur le point que nous traitons, afin d'appuyer notre avis du poids de leurs opinions.

Selon Lowth (*De la poésie des Hébreux*), il y a de la poésie dans Habacuc; le langage en est sublime, dit M. Fritz. Il y règne, dira Jahn, une élégance et une élévation qui peuvent disputer le premier rang aux plus belles compositions prophétiques, et Rosenmüller trouvera que le style est grave, châtié, concis, et que tout

[1] « Le discours du prophète, dit M. Nicolas (*Études bibliques*), tient « plus du drame que de l'éloquence sacrée. Sa parole est le cri de « l'âme ; elle éclate en images. Son geste est animé, il chante plutôt « qu'il ne parle. »

ce que l'éloquence des Hébreux a d'admirable se trouve ici réuni.

Eichhorn est encore plus grand admirateur du génie de notre prophète; qu'il nous soit permis de traduire sa pensée dans sa plénitude en transcrivant ses propres expressions : « Habacuc, dit-il, c'est le chantre inimi- « table de la douleur et de la joie, de la désolation et de « l'espérance, de la fierté et de la dérision. Rien n'est « plus terrible que ses épouvantements et ses menaces; « rien n'est plus mordant que ses invectives; rien n'est « plus suave que ses consolations. Il réunit toutes les « qualités d'un grand poëte : une force d'imagination « qui crée les plus vives images; un jugement exquis, « sachant donner aux figures et aux tableaux la régula- « rité et la finesse des contours les plus heureux, enfin « une puissance absolue sur le langage qui lui prête à « son gré tantôt l'harmonie et la suavité, tantôt l'éclat « et la force..... Il commence son poëme par une pein- « ture animée et le finit de même. Jamais poëte a-t-il « décrit un conquérant plein d'arrogance avec des cou- « leurs plus vives (I, 6-11)? Qui a été plus mordant que « lui, quand il proclame le triomphe des peuples sur « leurs oppresseurs et qu'il nous représente ceux-ci « tombant du faîte de la gloire et foulés aux pieds de « leurs ennemis vainqueurs à leur tour (II, 6-17)? Quel « poëte enfin a tracé avec plus de force et de sublimité « toutes les magnificences de la nature dans le tableau « de Jéhovah, descendant sur la terre (III, 3-15)? « Toute l'ancienne histoire des Hébreux lui prête les « peintures de ses plus grandes et de ses plus merveil- « leuses scènes.... Quel lecteur, au v. 2 du chap. III, « ne se sentirait saisi du même frémissement d'horreur

« qu'éprouve le divin poëte en apprenant de Jéhovah « les maux terribles qui vont fondre sur son peuple? »

A ce concert élogieux vient encore se mêler la voix puissante de bien d'autres commentateurs; mais nous n'en finirions jamais, si nous voulions transcrire toutes les louanges données au livre d'Habacuc. Citons pourtant encore une seule phrase d'Umbreit : « Comme le « soleil et la lune n'osent s'avancer à la clarté des flèches « errantes de Dieu et aux éclairs de sa lance, de même « nous n'osons nous hasarder à décrire en un pâle reflet « l'éclat supérieur de la parole du poëte. »

Cependant quelques rares critiques ont émis une opinion tout à fait opposée à celle des théologiens dont nous venons de parler. Ils ont entassé avec soin les ressemblances qui existent entre notre livre et ceux d'autres prophètes, et ils en ont conclu qu'il est une imitation.

C'est ainsi que Cellérier trouve :

Hab.	I, 15,	dans	Amos IV, 2.
»	II, 5 sv.	»	Ésaïe XIV, 5-21.
»	II, 12,	»	Michée III, 10.
»	II, 19,	»	Ésaïe XLIV, 12.
»	III, 3,	»	Deutéronome XXXIII, 2.

Mais Justi observe avec raison que, dans la supposition d'une imitation, Habacuc resterait encore original par la manière dont il s'approprierait ces emprunts. Au reste, Eichhorn, qui, lui aussi, fait de semblables rapprochements (Hab. II, 6; És. XIV, 4. — Hab. II, 4; És. XI, 9), nous fait justement remarquer ceci, à savoir : que si le prophète emploie quelquefois les images et les expressions de ses devanciers, c'est dans les endroits où le génie le plus original n'aurait pu les changer sans tomber dans l'affectation, et que d'ailleurs il

ne devait pas faire difficulté de se servir des mots employés par les anciens prophètes qui lui étaient familiers, car il avait formé son goût sur leurs écrits.

Aussi, n'en déplaise à M. Cellérier, nous ne nous rangerons pas à son avis, mais bien plutôt à celui d'Eichhorn et de Justi; et nous affirmerons avec eux que notre livre tout entier sort du génie seul d'Habacuc.

D'ailleurs, si en quelques endroits Habacuc paraît imiter ses devanciers, ne trouvons-nous pas dans son œuvre des passages qui ne peuvent se retrouver nulle part? Ne représente-t-il pas, par exemple (chap. III), d'une manière tout à fait neuve, une image bien vieille, si tant est qu'elle puisse vieillir, l'image de l'Éternel? Et enfin, ne se distingue-t-il pas et par la variété d'expressions (III, 17) et par la régularité, la perfection, le naturel, la concision de chaque tableau, par exemple celui de la pêche (I, 14-17), et par l'empire avec lequel il commande au langage même, à la grammaire, aux règles du discours et, pour en finir, par des mots nouveaux, des formes rajeunies, des constructions hardies et pleines d'éclat.

Voici les faits de ce que nous avançons.

Il transforme כּוּשׁ en כּוּשָׁן (III, 7). En fait de mots familiers, il emploie מִגְמַת (I, 9); עַבְטִיט (II, 6); קִיקָלוֹן (II, 16); הֲלִיכוֹת (III, 6); זֶבֶל pour זְבוּל (III, 11). Il met le pluriel pour le singulier pour s'exprimer avec plus de grandeur et d'emphase; de מִגְמַת il fait un synonyme de חָמָס (I, 9). Il exprime l'orgueil du vainqueur, par יַיִן (II, 5; comp. I, 11). Il met (III, 5) רֶשֶׁף seul pour רֶשֶׁף־קֶשֶׁת. Si les os du prophète tremblent et ne peuvent plus le porter, il lance la pour-

riture autour des os ; quand le palais du tyran sera renversé, il sera privé de sa base jusqu'au cou. La mer élève ses mains (III, 10) ! Remarquons enfin la hardiesse de cette composition de mots : וְצוּר לְהוֹכִיחַ יְסַדְתּוֹ (I, 12), quand il est dit que Dieu se sert des Chaldéens pour punir le royaume de Juda (comp. Ps. VIII, 3, יִסַּדְתָּ עֹז).

Date du livre. — Cette question sera traitée plus loin ; comme elle se rattache à celle de l'époque d'Habacuc, nous avons cru pouvoir l'y réunir.

III.

DU PROPHÈTE HABACUC.

Assez parlé du livre lui-même, disons maintenant un mot de l'auteur.

Son nom. — D'après le titre et l'inscription, l'auteur se nomme : חֲבַקּוּק. Sans croire avec Rosenmüller que ce nom ait été donné au prophète par ses parents, comme un bon augure, ou avec Horst et Wahl que l'auteur l'ait pris comme un nom symbolique[1] quand il a accepté sa mission prophétique, nous n'y voyons qu'un nom comme un autre venant de חָבַק qui signifie *embrasser*. Les LXX et les écrivains de l'Église traduisent *Αμβακουμ*, soit parce qu'ils mettent un daguesch dans le ב, soit parce que les Grecs aiment à changer dans les noms propres la syllabe *Ab* en *Αμβ*[2], comme le fait très-bien remarquer un jeune théologien.

[1] Opinion d'Umbreit et de Rosenmüller, de même que Luther (voy. Delitzsch). Opinion contraire de saint Jérôme.

[2] M. Rœhrich, *Thèse sur Habacuc*, Genève 1862.

Mais pourquoi *κουμ* et non pas *κουκ*, pourquoi ce changement du ק en *μ*? *Adhuc sub judice lis est.* Gesenius et Valentin expliquent la chose en disant que c'est par corruption ou altération que ce changement s'est opéré ; Bleek, lui, ayant eu peur de se compromettre, dit qu'il est sans apparente analogie, qu'il provienne d'une faute du traducteur grec, ou d'une ancienne corruption. Nous ne nous avancerons pas plus que ce dernier commentateur, et nous reconnaîtrons simplement que חַבַקּוּק et *Αμβακουμ* désignent le personnage qu'on appelle en latin, en allemand et en français : Habakuk ou Habacuc.

Son histoire[1]. — Une curiosité bien naturelle nous porte à connaître l'histoire d'Habacuc ; malheureusement nous manquons de documents à cet endroit. Si l'on en croit le faux Épiphane, Dorothée et consorts. Habacuc aurait été de la famille de Siméon, et serait né à Bethzacar. A l'approche de Nebucadnetzar, craignant la prise de la ville, il se serait enfui à Ostracine, près du lac Sirbon en Arabie, et ne serait revenu dans sa patrie qu'après le départ des Chaldéens. C'est alors qu'il aurait été emporté à Babylone, dans la fosse aux lions de Daniel, un jour qu'il apportait à dîner à ses moissonneurs etc.... Mais on sait le cas qu'il faut faire de ces fables apocryphes !

Suivant les rabbins, Habacuc aurait été enterré en Judée, deux ans avant la fin de la captivité ; il aurait fait d'autres prophéties que celles que nous connaissons par son livre : sur Jésus-Christ, sur la ruine de Jérusalem par les Romains. Quelques-uns lui attribuent

[1] Voy. De Wette, *Introd.* ; Delitzsch, *Vie des prophètes.*

aussi les histoires de Suzanne, de Bel et du Dragon; ainsi que celle de son transport à Babylone. Mais encore ici nous sommes sur le sable mouvant; tout cela se fonde en effet sur une inscription des exemplaires grecs en ces termes : Prophéties d'Habacuc, prêtre de Juda, de la tribu de Lévy. Assurément, nous ne pouvons nier qu'Habacuc ne fût pas auteur d'autres livres que le nôtre, qu'il ne fût pas de la tribu de Lévy, ni prêtre de Juda ; mais pouvons-nous l'affirmer? Évidemment non.

Ce que nous ne pouvons tirer de l'histoire, notre livre et notre auteur nous l'apprendront-ils ? Pas davantage. Tandis que d'autres prophètes, dès le début de leurs écrits, nous fournissent des détails sur leur histoire et nous apprennent volontiers quelles étaient leur famille et leur patrie, surtout à quelle époque ils vivaient, Habacuc garde le silence le plus absolu.

Tout ce que l'on peut savoir, c'est qu'il était prophète. Au fait, c'est ce qu'il importait le plus de savoir; et nous comprenons du reste que ni sa famille, ni sa patrie, ni son époque ne soient mentionnées dans le texte sacré, l'auteur étant tout préoccupé du peuple et de ses dangers ; nous comprenons aussi que les Hébreux ne les aient pas insérées lors de la formation du canon; car, comme le dit très-bien Eichhorn, tous les Hébreux savaient alors qui était le prophète Habacuc. Quant à nous, c'est bien différent ; il y a ici une lacune regrettable et regrettée ; mais gardons-nous pour cela d'accepter bénévolement toutes les traditions des Rabbins ou des Pères qui les empruntèrent comme saint Jérôme à des ouvrages peu dignes de foi, quand même ce seraient les additions aux livres de Daniel (Version

alexandrine XIV, 32. Voy. livre apocryphe Bel et Dragon XIV, 32 et suiv.).

Son époque. — Passons à une question beaucoup plus importante, qui est à vrai dire la question capitale, je veux parler de l'époque où le prophète Habacuc a vécu et écrit son livre. Quelle est donc cette époque? Problème difficile à résoudre, qui a mis en défaut la science (du moins certains commentateurs), — qui a donné lieu à une foule de conjectures plus ou moins dans la vérité, et a soulevé les opinions les plus diverses et les plus contradictoires! Aussi n'est-ce qu'avec une extrême prudence, et moins dans l'intention de trancher le nœud ou de le dénouer que de nous éclairer des lumières d'autrui, que nous nous mettons à la brèche.

Parmi les commentateurs, les uns, s'appuyant des passages où l'auteur apparaît comme partie intéressée (I, 12, par ex.), placent Habacuc au temps de Sédécias; ce sont, entre autres, Clément d'Alexandrie (*Strom.*), et saint Jérôme[1], dans sa préface sur Habacuc, adressée à l'évêque Chromatius. Mais cette opinion, nous la repoussons, parce si le prophète semble être présent à la dévastation de l'État, c'est l'effet de la situation dans laquelle son imagination l'a mis, ou celui du point de vue sous lequel il envisage la destinée malheureuse de son pays, dirons-nous avec Eichhorn. Bien plus, les beautés de langage seraient bien étonnantes lors de la décadence de la littérature hébraïque.

En effet, nous diront Wahl et autres critiques, mais alors Habacuc ne serait-il pas contemporain d'Ésaïe, qui prophétisait sous Hazaria, Jothan, Achaz et Ézé-

[1] Il tire son argument de l'histoire de Bel et du Dragon.

chias? Non, répondrons-nous avec Bertholdt et Theiner, car des temps postérieurs aux siècles d'or de la littérature produisent encore des auteurs distingués; non, dirons-nous avec M. Fritz, car les événements racontés ne permettent pas d'assigner à notre auteur et notre livre une époque aussi reculée.

Une troisième classe de commentateurs, parmi lesquels Jahn et plus récemment Hävernick, sont pour le règne de Manassé; mais l'argument que nous avons donné ci-dessus combat cette hypothèse; et quant au passage allégué par Jahn, il est mal interprété. En effet, I, 2-4 s'applique aussi bien à un autre règne que celui de Manassé décrit 2 Rois XXI, 11.

D'autres, enfin, mentionnent une époque plus probable au point de vue de l'histoire chaldéenne. Ainsi, Vittinger et Delitzsch placent Habacuc avant Jehojakim sous Josias; mais leurs arguments ne nous paraissent pas concluants.

Il nous semble, en effet, que nous devons autant que possible nous rapprocher du moment où Nebucadnetzar envahit la Palestine; ce qui explique les craintes et les menaces du prophète; car, à prendre dans leur sens le plus rigoureux quelques-unes de ses expressions, il s'ensuivrait, selon nous, que l'auteur a vécu et prophétisé dans les derniers temps du royaume de Juda, peu avant l'invasion chaldéenne. Les paroles qu'il met dans la bouche de Jéhovah (I, 5) prouvent la vérité de notre affirmation, et les promesses consolantes du v. 12 confirment notre thèse. Au reste, si nous soutenons l'opinion qu'Habacuc est du règne Jehojakim, nous ne sommes pas en cela novateur, car avant nous Don Calmet, Antonius Agellius, Glaire, Allioli, Hitzig,

De Wette, Ewald, Umbreit ont émis la même proposition que nous.

Pourtant encore est-il de notre devoir d'insister quelque peu sur les motifs qui nous ont décidé pour l'époque par nous assignée au prophète Habacuc ! Et d'abord, selon cet auteur, l'invasion des Chaldéens est imminente, mais ce peuple n'est pas encore connu, ainsi que le prouve la soigneuse description contenue dans les v. 5-13 du chap. Ier. Il n'est pas connu, ce peuple, mais seulement des concitoyens d'Habacuc, car sa description est si fidèle qu'on pourrait supposer que lui, Habacuc, connaissait les premiers exploits de Nebucadnetzar, d'après lesquels il aurait décrit ses exploits ultérieurs ; et quant au passage où d'autres voient la peinture de la mauvaise administration de la justice sous Manassé, il peut s'appliquer aussi au règne du fils de Josias. Jehojakim, en effet, pour payer les contributions de guerre, accabla le peuple d'impôts ; et non-seulement cela, mais encore il favorisa l'idolâtrie, donna l'exemple de tous les excès, et, pour tout dire en un mot, mit le comble à l'iniquité, ainsi que nous l'apprend Jérémie (XXII, 13).

D'après cela, Habacuc a vécu sous Jehojakim, dans les premières années de son règne, puisque Nebucadnetzar a commencé ses conquêtes et qu'il n'a pas envahi la Palestine ; et comme ce roi ne fondit sur le royaume de Juda qu'après sa victoire sur Pharaon Nécho à Carchemis (Circesium) pour venir châtier le souverain juif allié de l'Égyptien, qui l'avait élevé au trône (2 Rois XXIII, 30, Hitzig, Ewald, De Wette) ; comme la bataille livrée à Carchemis eut lieu la 4me année de Jehojakim, c'est vers cette époque qu'Habacuc a pro-

phétisé sans doute. Nous sommes donc pleinement d'accord avec Jæger et avec Stickel (*Prol. ad interpretat. tertii capitis Hab.*, 1827). Mais, nous dira-t-on peut-être, nous vous accordons cette époque pour le premier chapitre, mais les autres quelle date leur assignez-vous?

Unité de date. — Nous avons affirmé qu'Habacuc a prononcé la matière du chap. I^er^ vers la 4^e^ et même en la 4^e^ année du règne de Jehojakim, ce qui serait, selon Winer, l'an 605; selon d'autres, en 606; et nous avons prouvé notre dire. Mais le livre de notre prophète étant une œuvre parfaitement une (ainsi que nous le verrons), et la prophétie du second chapitre ayant été prononcée et écrite probablement avant l'arrivée des Chaldéens, qui eut lieu l'année 6^e^ du règne de Jehojakim (604 ou 603), il s'ensuit que notre livre a été écrit tout entier en l'an 605 ou 606 (voir Jæger).

C'est donc à tort que Rosenmüller, dans sa préface, maintient pour le I^er^ chap. le règne de Jehojakim après l'invasion mentionnée (2 Rois XXIV, 2 et suiv.); pour le chap. II le règne de Jéchonias (2 Rois XXIV, 10 et suiv.); pour le chap. III enfin le règne de Sédécias (2 Rois XXV, 24).

Maurer, qui se rapproche davantage de notre opinion, met un intervalle entre chacun des chapitres qui seraient écrits en trois années différentes d'un même règne; Maurer a donc aussi tort à notre avis. Puissions-nous être trouvé avoir raison contre lui et les autres.

III.

Des Chaldéens et de la Chaldée.

Nous avons parlé ci-dessus des Chaldéens comme étant mentionnés dans le livre d'Habacuc; il convient,

nous semble-t-il, de dire ici quelques mots de ce peuple et du pays qu'il habita.

La Babylonie, nommée dans la Bible Sinéar, quelquefois Babel, et Chaldée par les Grecs et les Romains, s'éleva à une civilisation assez rapide pour former un des États les plus anciens dont parlent les annales de l'humanité. Les Babyloniens d'origine sémitique et de race araméenne fondèrent l'empire d'Assyrie. Les traditions mosaïques indiquent Nemrod le Couchique comme le fondateur de cet État; plus tard les Grecs en attribuèrent la gloire à Bel. Malgré les antiques annales de cet empire et les observations astronomiques remontant à 1903 ans avant Alexandre-le-Grand ; malgré les travaux de Bérose, l'histoire en est obscure. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que l'empire d'Assyrie, résultat d'un démembrement, finit par assujettir la Babylonie qui lui avait donné naissance, et nous voyons les Assyriens se servir à la guerre d'un peuple, non originaire de cette contrée, mentionné dans l'Écriture sainte sous le nom de Churdim, habitant les montagnes du Nord, celles du Kourdistan ou celles du Caucase encore plus au Nord, on ne sait pas au juste.

L'identité des Chaldéens avec d'autres peuples est difficile à constater; cependant Schlœzer et Gesenius (Winer) nous semblent avoir raison quand ils donnent à ce peuple une origine commune à d'autres nations. En effet, comme le fait remarquer Ewald, il y a bien du rapport entre Kard, Kurd, Chald.

Quand ce peuple descendit-il dans les plaines de la Babylonie? La date du septième siècle avant notre ère nous semble erronée; en effet Diodore en parle comme habitant depuis longtemps ce pays, et Eusèbe, dans la

carte des rois de la Babylonie, place bien avant Sémiramis et après une dynastie de 86 rois babyloniens et une autre 8 rois sans dénomination, une suite de 49 rois chaldéens. Mais si du septième siècle ne date pas la fondation du royaume chaldéen, cette époque peut être celle où une nouvelle direction a été donnée aux affaires intérieures de la Babylonie par une autre série de rois. Ce serait alors que, de concert avec Cyaxare, roi des Mèdes Nabopolassar, Nebucadnetzar Ier serait parvenu à renverser la monarchie assyrienne, en sorte que la Babylonie serait devenue pour un temps libre et indépendante.

Cette liberté et cette indépendance datent en effet de 625, et dès lors on peut suivre les exploits des Chaldéens avec plus de certitude. Ainsi nous savons que Nebucadnetzar II, avant de monter sur le trône, avait déjà arrêté, après sa victoire au confluent de l'Euphrate et du Kébar (606 av. J. C.), le Pharaon qui lui disputait la conquête de l'Asie, et qu'il l'avait chassé à travers l'Arabie et rejeté sur le Nil quand, tournant ses armes contre la Judée (2 Chron. XXXVI, 6, 7, 2 Rois; XXIV, 1; Dan. 1, 1), il fit de Jehojakim, fait roi par Nécho (610 ou 609), un tributaire (604, année de la première défaite de Jehojakim dont parle Habacuc).

La Chaldée était, à proprement parler, la partie sud-ouest de la Babylonie sur la rive orientale de l'Euphrate, près du désert d'Arabie.

La Bible nomme souvent ce pays et le peuple qui l'habitait (Dan. IX, 1; 2 Rois XXV, 4; Es. XXIII, 13; Jer. XXI, 4; XXXII, 4; Ezéch. XXIII, 14; XII, 13; Jer. XXII, 5); mais la première fois (Gen. XI, 31), elle nous montre ce peuple dans la Mésopotamie aux pieds des montagnes d'Arménie.

Résumé.

Ici finit la première partie de notre travail; suivant le plan que nous nous étions proposé, nous avons parlé des prophètes, de l'authenticité de notre livre et de sa canonicité, de son contenu, de son plan, de ses principaux caractères; de son auteur, de l'histoire de celui-ci et de son nom; de l'époque d'Habacuc et de la date de son livre, le tout suivi de l'histoire des Chaldéens esquissée à grands traits. Nous n'avons plus qu'à prendre le livre et à lire : ce sera notre seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Traduction et commentaire.

CHAPITRE PREMIER.

PROPHÉTIE PRONONCÉE PAR HABACUC.

2. Jusques à quand Jéhovah en serait-il ainsi! J'ai crié
et tu ne m'as pas écouté; je me suis écrié : violence,
3. et tu ne m'as pas secouru. Pourquoi donc me fais-
tu voir l'iniquité? Pourquoi me fais-tu contempler
le forfait? L'oppression et l'injustice sont devant
4. moi; la dispute s'élève, les querelles éclatent; la loi
languit, le droit n'est pas fait, le méchant environne
le juste et le jugement est corrompu.

5. Voyez les nations et regardez-les; soyez étonnés et demeurez stupéfaits, car je ferai, en vos jours, une œuvre que vous ne croiriez pas si on vous la racontait.
6. Je susciterai contre vous les Chaldéens, peuple cruel et furieux, capable de parcourir toute l'étendue de la terre pour conquérir des demeures qui
7. ne lui appartiennent pas, nation terrible et forte qui ne connaît d'autre loi que sa volonté. Ses cour-
8. siers sont plus légers que les panthères, plus rapides que les loups du soir; sa cavalerie s'avance fièrement, ses cavaliers de loin s'élancent et
9. comme l'aigle fondent sur leur proie. Il viendra pour faire violence, semblable au vent d'Orient il brûlera tout devant lui; il entassera les captifs
10. comme le sable de la mer. Il se moquera des rois, des princes il se rira. Il se jouera des places fortes (littéralement de toute place forte), car faisant des
11. terrasses il s'en emparera. Mais il s'enflera d'orgueil outre mesure et se rendra coupable, car sa force sera son Dieu!

N'es-tu plus le Jéhovah d'autrefois, mon Dieu saint! N'est-ce pas, nous ne périrons pas? Tu l'as bien établi pour nous juger, ô Jéhovah, et tu l'as
13. disposé pour nous châtier, ô mon Rocher! Mais tes yeux sont trop purs pour voir le mal; tu ne peux considérer l'*impiété*. Pourquoi regarder le pervers, pourquoi te taire quand l'injuste dévore un plus juste que lui? Assimilerais-tu les hommes aux poissons de la mer, aux reptiles qui n'ont point de maître?.....

Et quoi! le Chaldéen prend tout à l'hameçon; il

attire tout dans ses rets, et recueille tout dans son filet. Aussi s'en réjouit-il et saute-t-il d'allégresse! Aussi sacrifie-t-il à ses rets, et encense-t-il son filet; car ils rendent sa portion grasse et lui procurent une nourriture succulente! Retirera t-il donc enfin son filet et cessera-t-il d'égorger sans pitié les nations?

Nous venons de le voir, ce chapitre se divise en trois parties; la première (2-5) nous peint les fautes de Juda; la seconde (5-11) renferme l'annonce de la punition par les Chaldéens; la troisième enfin (12-17) nous met sous les yeux l'iniquité des Chaldéens, et nous fait déjà prévoir le sort qui les attend. Reprenons successivement ces trois subdivisions.

Plaintes du prophète (1-5).

1. Le poëte entre brusquement en matière; dès le début il nous apprend qu'il doit remplir une mission pénible, car ce sont des événements fâcheux qu'il annoncera. En effet, c'est ce que nous indique clairement le mot מַשָּׂא qui se retrouve dans Esaïe XV, 1; *massa* que les LXX ont rendu par λημμα (tout ce que l'on prend ou l'on reçoit; proposition à soutenir); *massa* que la Vulgate, Wolff, Allioli, Martin traduisent par *onus*, fardeau, charge ou malheur; *massa* auquel de Wette, Ewald, Maurer prêtent le sens d'arrêt, de sentence, tandis que Pagninus, d'accord avec Théodoret, lui donne simplement le sens de prophétie; *massa* qui signifie selon nous prophétie fâcheuse, ce qui, pour être traduit en seul mot français, nécessiterait l'invention de ce mot.

2-4 : Les sentiments pénibles qui oppressent le cœur du prophète, et les ferventes supplications qu'il adresse à l'Éternel sont justifiés par le tableau saisissant de la dépravation de Juda, qui est telle que le prophète, y voyant la juste cause d'une terrible punition, pousse un cri d'horreur.

2. Si Dieu fût intervenu pour arrêter la corruption, il aurait montré son amour par ses rigueurs, pense le prophète, et le silence de Dieu lui fait craindre que sa colère ne soit à son comble (Ps. LXXX, 13 ; Osée IV, 14).

3. Ce verset nous montre l'étendue de la perversité de Juda[1] ; la paix ne règne plus, les querelles, les procès, les disputes, les guerres intestines désolent le pays.

4. Le peuple, sans égard pour les lois divines, ne respecte plus ni le droit ni la justice ; et s'il y a encore quelques justes, les méchants les oppriment ou les entraînent dans les voies de la perversité[2].

Réponse de Dieu. Annonce et description des Chaldéens (5-11).

Au cri du prophète, Dieu répond ; il s'adresse direc-

[1] Les paroles sont trop vives, disent certains, elles semblent accuser Dieu. Mais cette façon de parler se retrouve souvent et indique une âme inquiète comme 1 Rois XIX, 10 ; Ps. LXIX, 4. On peut lire תַּבִּית ; d'ailleurs la version chaldéenne traduit, ainsi que nous, par la deuxième personne. Peine est synonyme d'iniquité (Nombres XXIII, 21) ; le mot hébreu désigne à la fois le mal et la souffrance morale qui en est la conséquence.

[2] Saint Ambroise ne dit pas autre chose quand il écrit que « c'est un malheur pour un peuple, que les pervers soient saisis de l'autorité. » Euripide et Platon expriment aussi la même idée : « les bons sont faits, disent-ils, pour gouverner les méchants. »

tement au peuple, et pour l'impressionner, il lui montre d'autres nations déjà punies. Quant aux événements qui témoigneront de la justice et de la puissance de Jéhovah, ils seront si terribles qu'ils sont incroyables. Le verset qui suit (6[1]), explique ce qu'il faut entendre par là; en effet, comme le fait très-bien remarquer Grotius, si Juda devait craindre quelque chose, c'était de la part de l'Égypte, tandis qu'en fait Dieu emploie une verge inattendue pour fustiger son peuple, les Chaldéens. Au signe du Tout-Puissant, à qui tout obéit, ceux-ci se lèveront pour accomplir son œuvre (Umbreit); ce sera pour la première fois sans doute! Aussi Habacuc nous en donne-t-il la description détaillée. Deux choses le frappent surtout: 1° la rapidité avec laquelle ce peuple fond sur les pays lointains (6-7); 2° son arrogance.

Comme il est avide, ardent et agile (6)! Comme il est terrible. Il se fait sa loi à lui-même, il ne reconnaît que sa suprématie (Umbreit); il regarde tout comme lui étant permis (Rosenmüller); son droit est le droit du plus fort (Allioli); il ne fait dépendre sa domination que de lui-même (Hitzig). 8[2]. Les images s'entassent; le poëte use même de l'hyperbole, confondant à dessein les coursiers et ceux qui les montent; puis, comparant les Chaldéens aux panthères et aux loups, et déclarant l'agilité si connue et l'ardeur si vantée de ces animaux inférieures à celles de la nation vengeresse

[1] La célérité à la guerre fait plus que la valeur, témoin Alexandre et Miltiade.

[2] Sophocle dans *Œdipe* vantait l'Attique à cause de la beauté de ses chevaux.

פָּשׁוּ marque la marche orgueilleuse. *Géorg.*, III, 117.

(Maurer). Rapidité, rapacité, intrépidité, tout se trouve réuni (Hitzig). 9. Le tableau se complète : l'ennemi vient pour détruire, il écrasera les peuples. Est-ce tout? Non : avec la même facilité que le vent d'Orient roule le sable du désert, le Chaldéen, irrésistible, entraînera une multitude de captifs (Umbreit).

10[1]. Il attaque, il prend, il renverse; rien ne résiste à son impétuosité; il se moque des obstacles, c'est un jeu pour lui de prendre les places les plus fortes (Hitzig., Ros.)

11[2]. La conséquence en est qu'il devient arrogant et s'enivre du fumet de sa puissance. Transition naturelle pour amener la strophe suivante.

12-17. Plainte et prière au sujet des Chaldéens : Aux maux intérieurs est venue se joindre la crainte de la domination étrangère; l'esprit du prophète se retourne alors vers Jéhovah. Dieu, espère-t-il, secourra les enfants de Jacob et arrêtera les progrès des idolâtres; il lui adresse à cet effet de bien autres supplications qu'à l'entrée du chapitre. Là l'iniquité de ses concitoyens l'avait rempli d'une sainte indignation; ici son cœur déborde de pitié : heureusement il sait que le Dieu, qui a prêté au Chaldéen sa terrible puissance, lui imposera des bornes, quand il en sera temps, en brisant sa prospérité.

[1] *Tyrans* devrait être mis à la place du mot *roi*; on sait que ce mot se prenait en bonne part (*Enéide*, I, 7). Virgile nomme ainsi Enée, mais ce sens a vieilli. La suffixe ה se rapporte à עיר sous-entendu.

[2] En hébreu il y a deux passés et un futur; les LXX ont mis deux futurs; Pagninus a rétabli le passé. Nous avons traduit par deux futurs, et le deuxième passé hébreu est devenu un adverbe. Quelques commentateurs ont cru voir dans ce verset la prédiction de la folie de Nebucadnetzar, mais nous n'avons pas cru nous ranger à une opinion si hypothétique.

12[1]. Au souvenir des promesses et des bienfaits dont Juda a été comblé de la part de Dieu, Habacuc espère que le Dieu fidèle n'anéantira pas un peuple qui l'adore et le reconnaît pour son protecteur; si Jéhovah a employé le ministère des Chaldéens, ce n'est que pour infliger un châtiment et non anéantir son peuple; car, enfin, ce peuple vaut encore mieux que son oppresseur (Rosenmüller, Hitzig, Maurer, Umbr., Allioli); d'ailleurs, Dieu n'a-t-il pas formellement promis qu'il ne détruirait pas le peuple qu'il s'est choisi (Deut. IV, 43; És. XLIII, 1)?

13[2]. L'argument se fortifie. L'anéantissement de Juda est montré inconciliable avec la nature de Jéhovah, avec sa pensée si pure que la conception du mal l'offense, avec sa justice; l'opprimé vaut encore mieux que l'oppresseur. 14[3]. Ce verset met en relief la cruauté du Chaldéen au moyen d'une figure bien saisissante et bien juste, au sujet de laquelle, pour le dire en passant, Justi fait observer qu'Habacuc est le seul prophète qui l'ait employée. 15[4]. Ici l'idée n'est pas moins heureusement tracée: comme les pêcheurs prennent des poissons sans défenseur, ainsi l'ennemi fait d'innombrables captifs parmi les serviteurs de Jéhovah qui ne secourt pas son peuple; aussi l'impie se réjouit-il de sa puis-

[1] Ewald a lu à tort avec Raschi et Kimki ת pour נ, car il traduit: tu ne mourras pas! Le « nous ne mourrons pas » nous paraît mieux cadrer avec le contexte.

[2] Comp. Ps. V, 5 et 6. La fin du verset fait penser au mot d'Aristote: un moindre mal est un bien.

[3] מוֹשֵׁל signifie maître, d'où *protecteur*.

[4] Hameçon, voy. És. XIX, 8. Il y a des filets de différentes formes; nous avons cru observer la gradation en traduisant *rets* et *filets*.

sance — 16[1], et se confie en ses armes seules. 17[2]. Le poëte, indigné, se demande alors, ou plutôt demande à Dieu, si l'oppresseur ne recevra pas la punition de son impiété.

CHAPITRE II.

1. Je m'étais placé sur la hauteur et je m'y tenais
droit; je regardais pour voir ce que l'Éternel me
dirait et ce que je lui répondrais en faveur de ma
plainte.
2. Quand l'Éternel me répondit en ces termes : écris
la vision et grave-la sur des tablettes afin qu'on la
lise couramment.
3. Car elle se rapporte à un temps encore à venir,
qui pourtant arrivera (littér. elle parle de l'issue) ; en
effet elle ne trompera point. Elle tardera peut-être,
mais attends-la, car elle s'accomplira certainement
(viendra) et ne fera point défaut. Voici l'inique n'a
4. pas l'âme heureuse ; mais le juste vivra par la foi
5. (confiance). Comme le vin est perfide, de même
l'homme présomptueux ne demeure point tran-
quille : il ouvre la bouche comme le Scheol, il est
insatiable comme la mort; il absorbe tous les peuples
6. et tire à lui toutes les nations. Ceux-ci à leur tour
ne feront-ils pas des proverbes, des satires et des

[1] Les Scythes, lisons-nous dans Don Calmet, honoraient leurs armes, et d'un autre côté les Syriens, nous disent Cicéron (*De natura deorum*) et Xénophon (*Cyropédie*), adoraient les poissons. Est-il fait ici allusion à l'un de ces faits? Nous ne le pensons pas ; nous ne voyons ici que l'orgueil de l'ennemi.

[2] יָרִיק *videra*, d'où l'on peut faire sortir le sens de *retirer*, car pour vider un filet il faut le tirer de l'eau.

épigrammes contre lui ! Ne dira-t-on pas : malheur à celui qui entasse ce qui ne lui appartient pas ! Jusques à quand ? Il accumule de lourdes dettes.
7. Ne surgira-t-il pas quelqu'un qui te déchire ? ne s'éveillera-t-il pas quelqu'un pour te persécuter ? Va
8. tu seras la proie *de ceux que tu dévores*. Parce que tu as dépouillé des peuples nombreux, le reste des peuples te dépouillera à cause du sang que tu as répandu, de la cruauté que tu as exercée contre le pays, contre la ville et tous ses habitants.
9. Malheur à celui qui acquiert à sa maison un gain déshonnête pour placer son nid sur la hauteur et se
10. soustraire à la main du méchant ! A la honte de ta maison tu as résolu d'exterminer force peuples, et
11. ainsi tu as péché ; car la pierre crie du milieu de la muraille et la clef répond du milieu de la charpente.
12. Malheur à celui qui bâtit une ville avec le sang et
13. la fonde sur l'iniquité ! Voici, n'est-ce pas de par l'Éternel des armées que les peuples se fatiguent
14. pour le feu, et les nations pour la vanité ? Car la terre est remplie de la connaissance de la majesté de Jéhovah d'une manière aussi complète que les eaux couvrent le fond de la mer.
15. Malheur à celui qui donne à boire à son prochain ! malheur à toi qui lui verses ton breuvage brûlant et l'enivres pour voir sa nudité ! Tu sera rassasié
16. d'ignominie plus que de gloire ; bois donc à ton tour et à ton tour montre donc ta nudité. Qu'elle se tourne vers toi la coupe de la droite de Jéhovah, que la honte et l'ignominie *retombent* sur ta gloire.
17. Car le Liban t'écrasera, et les bêtes fauves te dévo-

reront à cause du meurtre et du carnage exercés contre le pays, la ville et tous ses habitants.

18. A quoi sert une image ciselée pour que le sculpteur la taille, ou l'image coulée, divinité fausse (docteur de mensonge) pour que celui qui l'a faite se confie
19. en elle tandis qu'il fait des idoles muettes ? Malheur donc à celui qui dit au bois : réveille-toi, et à la pierre inerte : lève-toi. Ces objets t'enseigneront-ils? Ils sont recouverts d'or et d'argent, mais ils ne vivent pas (littér. il n'y a pas de souffle en eux).
20. Et quant à Jéhovah, il est dans sa demeure sainte. Que toute la terre se taise devant lui.

Ce chapitre s'enchaîne admirablement avec le précédent ; c'est la réponse à la question terminant le 1^er^ chapitre qui commence le second. Les v. 1-3 préparent les esprits à l'oracle ; le reste (4-20) est l'oracle lui-même qui, sous une forme entrecoupée comme la pensée du prophète, annonce que la punition atteindra l'ennemi détesté ; à partir du v. 18, le poëte ne suit plus d'ordre et se laisse aller à la fureur de l'inspiration si j'ose ainsi parler ; il ne se possède plus ; il n'enchaîne plus ses idées ; il pousse une série d'exclamations, une suite d'imprécations, ou plutôt une chaîne brillante de vérités !

1. Le prophète a porté sa plainte aux pieds du trône de Jéhovah ; il s'élève à l'attente prophétique et jette au ciel un regard profond. Isolé, loin du regard des hommes, l'esprit absorbé en Dieu, il lit dans l'avenir, comme d'une hauteur nos yeux voient dans l'espace ; il est si convaincu que les gémissements des affligés doivent être entendus qu'au besoin il soutiendrait de

nouveau la cause qu'il a déjà plaidée. (2). Se tromperait-il? Non, ce n'est pas une vaine confiance qui le remplit. En effet, Dieu l'instruit, et son peuple avec lui, de l'issue de la domination chaldéenne (*Tan'houm*); bien que brève, cette instruction divine est consolante. Or pour que le courage renaisse au milieu d'une attente pénible et que l'espérance revive auprès du peuple, il faut que tous aient connaissance des paroles de Dieu; et afin (3) que ces paroles soient gravées dans la mémoire du peuple et puissent être transmises à la postérité comme garantie de l'avenir, Habacuc écrit.

4. Après avoir, dans les trois premiers versets, éveillé l'attention au plus haut degré, le prophète nous trace d'un seul trait tout ce qu'il y a de fondamental dans la révélation, quand il dit que le juste vivra par la foi. Ce trait est de la plus haute importance; il montre à la fois que Juda sera sauvé à cause de sa foi en l'Éternel et déjà il fait pressentir la chute du Chaldéen[1].

Cependant, il faut se garder de dépasser la pensée de l'auteur; et tout en reconnaissant ici avec Ewald l'énoncé d'une grande vérité, nous ne pouvons y voir l'idée de saint Paul, écrivant aux Romains I, 17: ὁ δε δικαιος ἐκ πιστεως ζησεται. Car, comme le fait très-

[1] *Infidèle*, *incrédule* et *orgueilleux* sont trois mots qui se supposent réciproquement; on peut donc mettre l'un pour l'autre. *Viri superbi non est recta anima in eo*, dit à ce sujet Pagninus; et Kimki : celui dont l'âme n'est pas droite et qui n'a pas de croyance a de l'orgueil. Citons ici quelques profanes qui nous aident à comprendre ce même v. 4; ainsi : Horace pour qui bien vivre c'est avoir l'âme droite; Juvénal pour qui c'est être heureux; Sophocle (*Antigone*) et Euripide (*Alceste*) qui tous deux paraphrasent ce proverbe grec : βιος βιου θευμενος οὐκ ἐστι βιος.

bien remarquer Saurin, le point de vue diffère complétement; autre est la foi de l'apôtre, autre est la foi d'Habacuc. Celle-ci est tout simplement une confiance filiale dans la direction du Dieu sàint; elle s'oppose à l'orgueil. Au fond, on ne peut voir dans ce v. 4 qu'une idée de soumission à la volonté divine, assurant la vie du corps, et non comme dans Paul la vie de l'esprit, la vie céleste. Cela est si vrai qu'Ézéchiel dit à l'égard de la justice précisément ce que notre prophète dit de la foi (Ézéchiel XVIII, 5-9). Que si maintenant on nous demande si la maxime en question s'applique au peuple de Juda et de Babylone, nous répondrons qu'en général on s'accorde à voir dans le premier hémistiche le sort futur du Chaldéen, et dans le second le sort du Juif (Wolff, Ros., Guev.)

5[1]. Ce verset fait suite au précédent, dont il est l'explication; nous ne pouvons donc penser ni que la prophétie finisse avec le v. 4, ni qu'elle commence après lui, ainsi que le prétend Allioli. Poursuivons : ce verset, que nous peint-il? Le Chaldéen, et sa chute est conforme à ce qui est dit ailleurs (Prov. XXIX, 25). Le bonheur l'aveugle; il sera puni de son avidité par son avidité même (Umbreit). On ne peut s'y tromper; car, pour mieux faire comprendre sa pensée, le prophète le compare à un homme qui s'adonne au vin, et nous montre que de même que l'ivresse est une compagne si aimable qu'elle trompe celui qui l'écoute, lui enlevant la force et le livrant à la risée; de même, l'ennemi enivré de succès chancellera et tombera dans la honte et dans

[1] Comp. És. V, 14, où l'ambition effrenée est aussi représentée par l'enfer, ou plutôt le Scheol, le sépulcre. Sénèque dit dans *Hippolyte* que la mort est un tyran; Horace lui donne l'épithète de *Rapax*.

l'ignonimie. Est-ce tout! Non. Habacuc le compare encore au sépulcre et à la mort, montrant par là jusqu'où va son ambition qui lui sera un piége et deviendra cause de son châtiment (Ewald, Allioli).

Suivent cinq strophes semblables qui sont cinq imprécations prophétiques contre le Chaldéen ; chacune nomme une de ses folies, une de ses mauvaises passions et prédit son châtiment (v. 6-20).

6[1]-8[2]. 1° Sort cruel de celui qui a employé la violence et la ruse pour s'amasser des richesses. Ici le poëte compare le Chaldéen à un usurier qui sera un jour dépouillé par ceux qu'il avait dépossédés. C'est la loi du talion (comp. És. XXXIII, 1).

9[3]-11[4]. 2° Erreur de ceux qui acquièrent par des moyens iniques ; ils ne vivront pas. Après avoir posé cet axiome, comme à la strophe précédente, le prophète en fait l'application que nous connaissons.

12-14. La gloire acquise par le crime n'a pas de fondement solide ; l'Éternel finira par l'emporter. — 12 : Malédiction ! que la sueur et le sang des peuples ne servent point au ravisseur. 13[5]. Que ses efforts soient

[1] Maurer voit dans les peuples qui battront le Chaldéen, ceux qui n'ont pas connu leur joug, mais Allioli fait observer non sans raison que cela serait peu en rapport avec le contexte, et ferait peu suite au v. 5.

[2] La ville, c'est Jérusalem, comme l'*Urbs* des Latins c'est Rome, et la πολις c'est Alexandrie, dit Quintilien.

[3] La Vulgate traduit dans ce verset : *peccavit anima tua*, et Pagninus : *peccavisti in animam tuam.*

[4] כְּפִיס, ce mot ne se trouve qu'ici ; qu'est-ce ? Allioli l'appelle un crampon ; Perret-Gentil, une poutre ; Umbreit, une clef ; la plupart, un chevron ; saint Jérôme, *scarabæus* ; les LXX, καν0αρος. C'est dans la charpente ce que dans la muraille est la pierre maîtresse.

[5] *Les peuples se fatiguent pour le feu.* Comp. Jérémie LI, 58.

vains, dit le prophète. Mais ce n'est là que la moitié de sa pensée, car il annonce que c'est là ce qui arrivera. Le v. 14 le prouve bien, car il ajoute que la puissance de Jéhovah remplit la terre (Ros., Umb., Ewald).

15-17. Joie d'un peuple barbare à la vue de ses triomphes; — nouvelle imprécation. — Nous arrivons enfin à la cinquième et dernière strophe dirigée contre l'idolâtrie qui fait perdre le sens au Chaldéen comme à tous les païens en général. C'est la plus remarquable; analysons-la plus en détail.

18. Ainsi que l'atteste l'expérience, le culte des dieux est trompeur. En vain celui qui les fit compterait-il sur leur assistance! parce qu'ils n'ont point la vie. (19) Jéhovah au contraire, le seul vrai Dieu, le seul vivant, peut secourir ceux qui l'invoquent. — Cette dernière idée, à la vérité, n'est pas exprimée, mais elle se présente tout naturellement à l'esprit à cause de l'opposition si marquée entre les faux dieux et le vrai Dieu.

Remarquons, avant de passer au chapitre qui suit, quel art il y a dans celui-ci; c'est un tableau complet et parfaitement gradué se terminant par la chose essentielle : la haine de Dieu pour l'idolâtrie; remarquons aussi comme la transition est habilement ménagée par le dernier verset. Dieu siége dans sa sainte demeure; que les habitants de la terre se taisent devant lui. Rien ne peut mieux terminer la phrophétie, et rien ne prépare mieux les cœurs au recueillement; à vrai dire, l'hymne ici déjà commence, la forme seule sépare le chapitre troisième du second.

CHAPITRE III.

HYMNE D'HABACUC, LE PROPHÈTE.

2. Jéhovah, j'ai entendu ta parole et j'ai craint. Rends ton œuvre vivante durant le cours des années (au milieu des années), dans le cours des années fais-la connaître! et dans ton courroux souviens-toi de ta miséricorde.
3. Dieu vient de Théman et le saint du mont Paran. (Sélah!) Sa magnificence couvre les cieux et sa gloire emplit la terre (et la terre est remplie de sa gloire).
4. — C'est un éclat comme la lumière; des rayons jaillissent de sa main; c'est là l'enveloppe de sa majesté!
5. Devant lui marche la peste, et la mortalité *brûlante* suit ses pas.
6. Il s'arrête et la terre chancelle; il regarde et les peuples sont terrifiés; — les montagnes séculaires s'effacent et les collines antiques s'affaissent; mais
7. ses sentiers, à lui, sont éternels! J'ai vu les tentes de Cuschan écrasées et les pavillons du pays de Ma-
8. dian épouvantés. — Jéhovah est-il irrité contre les fleuves? O mon Dieu, ta colère *s'élève-t-elle* contre les fleuves, et ton courroux contre la mer, que tu
9. t'élances sur tes chevaux et sur tes charriots? Ton arc a été tiré, et tu as lancé tes flèches en grand nombre (Sélah!). La terre vomit des torrents par ta volonté.
10. Les montagnes bondissent en te voyant (te voient et bondissent); les eaux se précipitent; l'abîme fait

11. entendre sa voix et élève ses mains en haut. Le so-
leil et la lune cessent de briller à la lueur de tes
12. flèches et à l'éclat rayonnant de ta lance. Dans ta
colère tu parcours la terre; dans ton courroux tu
broies les nations.
13. Tu sors au secours de ton peuple! au secours de
ton oint! Tu brises le faîte de la maison de l'impie,
14. tu en découvres le fondement jusqu'au roc. Tu
perces la tête de ses guerriers avec les flèches de
ceux-ci qui se précipitaient pour me disperser et
qui se réjouissaient d'*avance* de dévorer le pauvre
dans son humble refuge. — Sur tes chevaux tu
foules la mer, la mer aux flots courroucés.
16. Je t'ai entendu et mon cœur a frémi; mes lèvres
se sont heurtées, la pourriture a pénétré mes os,
et mes genoux ont fléchi *sous mon corps*, parce que
je dois rester tranquille jusqu'au temps de la cala-
mité, quand viendra contre le peuple *celui qui nous*
17. *opprimera*. Car le figuier ne fleurira pas et la vigne
n'aura pas de fruits; l'olive manquera, et les champs
ne porteront point de moissons; les brebis seront
retranchées de la bergerie, et il n'y aura pas de
bœuf dans les étables!
18. Cependant je me réjouis en Jéhovah; je pousse
19. des cris d'allégresse au Dieu de mon salut. Jéhovah,
le Seigneur, est ma force, il rendra mes pieds
pareils à ceux des biches, et m'aidera à monter les
hauteurs.

Au maître chantre pour être chanté sur les harpes.

Ce chapitre se rattache étroitement au précédent,

ainsi que nous l'avons dit, du moins quant aux idées; car par la forme il en diffère beaucoup. Nous trouvons ici un art particulier et une couleur distincte qui s'adaptent parfaitement aux sentiments dont le cœur du prophète est rempli. Ce chapitre peut se diviser en trois parties : 1° prière proprement dite; 2° description de la puissance de Jéhovah (3-15); 3° impression produite sur le prophète (16-19).

1. L'inscription[1], peut-être plus moderne que le livre, donnerait à ce fragment le nom de *prière*, mais, en réalité, cette démomination n'est applicable qu'au verset 2. Si donc nous conservions le nom de *prière*, ce serait uniquement parce qu'on retrouve ici comme dans une prière l'esprit du prophète absorbé dans la pensée de Dieu. Cependant il nous paraît plus rationnel d'appeler ce chapitre *hymne;* car après tout la partie la plus considérable est plutôt un chant qu'une prière, un cantique comme Juges V; Éz. XV; un Psaume comme les XVII, LXXXVI, XC, CII; qu'y voyons-nous, en effet? Des louanges de la puissance divine. D'ailleurs, en maintenant le titre de *prière*, il faudrait encore convenir que c'est une prière poétique destinée à être chantée dans le temple comme l'indiquent les mots *schiguionoth* et *neguinoth*.

2. L'oracle est rendu; c'est ce fait qui impressionne le prophète et donne naissance à l'hymne, où il ne faut pas chercher d'ordre chronologique, le but d'Habacuc n'étant pas de faire de l'histoire, mais de maintenir le peuple dans l'espoir. D'ailleurs David ne

[1] Le mot סגא en syriaque signifie *chanter*, ce qui éclaircit la question.

procède pas autrement au Ps. CV, et saint Jérôme nous fait remarquer la même confusion dans Jérémie XXI et XXIX, dans Amos II, dans Ézech. XIII, et saint Augustin dans le Ps. CIV.

Mais revenons à notre hymne, et demandons-nous comment il est amené ? Au lieu de ne voir dans le mot *parole*, ainsi que le veut Ewald, que le fameux passage II, 4; au lieu d'y voir avec Maurer l'annonce de l'arrivée de Jéhovah, ou avec Vence les maux dont I, 5 et suiv. a menacé Juda, ou avec Hitzig le jugement rendu contre le Chaldéen, jugement dont le prophète suivrait la promesse avec tout le désir de son âme inquiète, nous entendons par là ce qui a été dit et contre les Hébreux et contre les Chaldéens; dès lors l'écrivain étant mieux fondé (Guev., Ros.), il est tout naturel qu'il laisse maintenant échapper en faveur de ses concitoyens une ardente prière, demandant à Dieu de répéter ce qu'il fit autrefois lorsqu'il vengeait son peuple de ses ennemis.

Ceci nous amène à dire un mot de la nature de l'hymne. C'est un pressant appel à la miséricorde divine, et pour donner plus de force à cet appel, le prophète loue le libérateur qui a tiré son peuple d'Égypte à travers la mer Rouge, qui l'a conduit vers le Sinaï et introduit dans la Terre promise. Un instant il semble en proie au doute; mais il le chasse, ce doute, et témoigne sa ferme confiance que Dieu délivrera son peuple.

3-15. Le prophète se sent exaucé : le Seigneur a pitié de son peuple, la délivrance de Juda sera complète. Magnifique théophanie, dont le but est d'assurer que la délivrance s'accomplira; le passé garantit l'avenir.

C'est aux grandes œuvres de Dieu anciennement accomplies et aux images qui les représentent que sont empruntés les traits et les contours de ce tableau, dont le dernier mot est que la délivrance effacera en éclat celle de l'Égypte. Mais n'anticipons pas et suivons pas à pas le fil du discours.

1re strophe, 3-5[1] : Cette strophe peint l'apparition de la lumière lors de la promulgation de la loi ; elle dit plus : elle représente sous une vive image l'événement ancien comme présent. En effet « Dieu, nous dit-elle, vient de la montagne ; sa majesté et sa gloire rayonneut sur le monde et l'illuminent. »

2e strophe, 6[2-3]-9 : L'Éternel se transporte vers les lieux où son secours est nécessaire ; il jette un regard sur la terre : aussitôt les nations se dissipent, la nature inanimée est en émoi. Rien ne résiste à Jéhovah, sa volonté est immuable ; ce qu'il veut il l'accomplit. (Ewald, Ros., Maurer).

Mais comme le prophète exprime énergiquement ses idées ; avec quelle force de langage il décrit la puissance de Dieu : c'est un Dieu monté sur un char traîné par des chevaux fougueux ; c'est un guerrier redouta-

[1] דֶּבֶר en général les ravages de la mort. On y a vu tout ce qui vole ; les oiseaux de proie (Symmaque, La Quinta et Ros.) ; la foudre (Vence) ; les étincelles, la flamme, le feu (paraphr. chald.) ; les aiguillons de la mort (saint Ambroise, *Cantique* ; saint Augustin) ; le diable (Vulgate). Les LXX ont traduit λογος ; mais, disent Wahl et Wolff, y avait-il dans le texte primitif λοιγος ou λοιμος qui signifie *mort, peste* ? Quelques-uns lisent דֶּבֶר, mais nous préférons la première version.

[2] וַיְמֹדֵד dérive de מָדַד, chanceler.

[3] L'Éthiopie, le pays de Madian, le pays d'Ismaël et l'Arabie désignent la même contrée (Ps. LXVIII, 32 ; Gen. XVI, 15 ; XXV, 2). La femme de Moïse Madianite est appelée Ethiopienne (Nombr. XII, 1).

ble, armé de la foudre; c'est un être capable de tout faire!

3e strophe, 10-12 : Aussi la nature entière obéit-elle sous sa main: les montagnes tremblent, la mer élève ses mains comme pour demander grâce! 11. Bien plus, comme pour surenchérir, les astres mêmes sont réprésentés, s'arrêtant à la vue du souverain dominateur. S'il en est ainsi, que deviendront les ennemis de ceux que l'Éternel protége (XII)? Ils seront broyés.

4e strophe, 13[1-3]-15 : L'idée est poursuivie. 13. Jéhovah, nous est-il dit, brise l'impie et lui fait subir une chute ignominieuse (comp. És. XLVII, 2, 3; Jér. XIII, 22; Éz. XXIII, 29). On peut ici se demander qui est l'impie: est-ce l'Égyptien, est-ce le Chaldéen? Tan'houm et Abarbanel y voient le premier, et en un sens ils ont raison, car ici nous n'avons plus à faire à la prophétie; mais ne peut-on pas supposer que le prophète décrit l'un tout en pensant à l'autre? Évidemment!

5e strophe, 16-19 : Nous touchons enfin à la conclusion, la délivrance. Revenant à la pensée du v. 2, le prophète confesse qu'à la perspective des malheurs qui doivent arriver il est tombé dans un état d'abattement qui dure encore; tout son être frissonne; ses lèvres s'entre-choquent; ses forces l'abandonnent; ses genoux fléchissent et ne le soutiennent plus. Oh! si la mort pouvait l'empêcher de voir la grande tribulation! Mais non; il sent qu'il ne peut éviter cela, et qu'il doit

[1] מְשִׁיחֶךָ, ton oint, c'est-à-dire le peuple hébreu. On ne comprend pas pourquoi l'auteur de la Sexta a traduit par δια Ἰησουν Χριστον σου ce que la III rend par τους ἐκλεκτους σου.

[2] עֲנִי de עָנָה, *afflictus est*, être affligé, parce qu'on est sans secours.

[3] חֹמֶר, argile; d'où le fond des eaux, le fond de la mer.

prendre courage jusqu'au jour où l'envahisseur paraîtra. Le v. 17 nous trace les signes de ce temps; il nous figure la nature prenant le deuil dans le pressentiment de ce qui doit arriver, ou plutôt il nous décrit les catastrophes à peine indiquées au v. 16; cela pour impressionner le peuple à salut. Il signifierait donc que tout sera ravagé et détruit si l'Éternel n'a pas compassion et si Juda ne revient pas à de meilleurs sentiments, ce qui se relie admirablement au verset qui suit, où, plein d'une double espérance, espérance en la miséricorde divine d'une part, et de l'autre espérance en l'amélioration morale et religieuse de Juda, il exprime sa joie: car Dieu *sauvera son peuple.* (comp. És. XVII, 10; Mich. VII, 7), et le délivrera de la main de ses ennemis.

Quant aux derniers mots du chapitre, ils relèvent selon nous l'hymne en le déclarant digne d'être chantée. On a beaucoup discuté sur le mot *Néguinoth*, mais il importe peu d'être au clair là-dessus. Toutefois nous hasarderons une opinion, c'est qu'il pourrait signifier *harpes*, puisqu'on traduit ordinairement *instrument à cordes*, et que *Schiguionoth*, qui est en tête du chapitre, peut signifier : *chant plaintif.*

Conclusion.

Notre tâche est accomplie; nous avons parcouru le double champ que nous nous étions ouvert; nous avons fourni d'abord une première carrière destinée à nous faire entrer dans la seconde, puis une seconde dans laquelle nous avons voulu étayer sur le livre même que nous étudions l'introduction que nous avons essayé de

lui donner : la meilleure conclusion que nous puissions tirer de notre travail sera la récapitulation des résultats auxquels nous sommes parvenu dans l'investigation que nous avons faite sur le livre du prophète Habacuc, résultats auxquels nous donnerons la forme de thèses :

1° L'écrit qui porte le nom d'Habacuc est authentique;

2° L'auteur est un prophète;

3° Ce prophète a vécu sous Jehojakim;

4° Il a prophétisé en l'an 605 environ;

5° Nous n'avons de lui qu'une seule et même prophétie;

6° Cette prophétie se divise en trois parties : la première s'applique aux Juifs; la seconde aux Chaldéens; la troisième est une hymne;

7° Le livre d'Habacuc est l'œuvre d'un grand citoyen, d'un poëte consommé et d'un prophète divinement inspiré.

Vu, le président de la soutenance,
REUSS.

Permis d'imprimer,
Strasbourg, le 8 décembre 1862.
Le Recteur, DELCASSO.